

**Conseil d'établissement  
Séance du 23 mai 2023**

Délibération n°3

**Portant approbation du cadrage de l'offre de formation de CY Cergy Paris Université**

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article D. 612-6 ;*

*Vu le décret n°2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts ;*

*Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master et, notamment, son article 15 ;*

Considérant que CY Cergy Paris Université souhaite répondre à la diversité des besoins de la société en matière de connaissances et de compétences,

Considérant qu'elle organise son offre de formation autour des enjeux spécifiques liés aux différents diplômes proposés et aux disciplines académiques associées ; qu'elle intègre également les grands enjeux de l'internationalisation, de la personnalisation et de la sécurisation des parcours, de la professionnalisation, de l'interdisciplinarité et de la transition écologique et sociétale, de la transformation pédagogique,

Considérant qu'il revient au conseil d'établissement d'approuver le cadrage de l'offre de formation,

Après en avoir délibéré :

<u>Vote</u>	
Nombre de membres en exercice : 49	Pour : 36
Nombre de membres présents : 32	Contre : 0
Nombre de membres représentés : 10	Abstentions : 6
Membres absents et non représentés : 7	Non-participation : 0

**Article 1er :**

Le conseil d'établissement approuve le cadrage de l'offre de formation :

**Cadre stratégique de l'offre de formation**

- **Internationalisation**

L'internationalisation de l'offre de formation doit permettre de doter nos étudiants de compétences leur donnant la possibilité d'évoluer dans un contexte globalisé et interculturel et de développer leur parcours de formation et leur intégration dans la société à l'échelle internationale s'ils le souhaitent. Par ailleurs, l'internationalisation de l'offre est un élément

important pour renforcer la visibilité et l'attractivité de CY dans le contexte internationalisé de l'enseignement supérieur.

- **Personnalisation et sécurisation des parcours**

La diversité des publics des bassins de recrutement de CY et la volonté de proposer à tous les étudiants des parcours de réussite impliquent de proposer une offre de formation diversifiée qui intègre les enjeux d'orientation du lycée vers l'université (continuum scolaire-supérieur). Parce que l'entrée à l'université reste pour beaucoup d'étudiants un moment de confirmation et/ou de réajustement des choix faits en fin de terminale, l'offre de formation doit également permettre des possibilités de réorientation (passerelles, parcours de réussite), en particulier au niveau de la licence

- **Professionnalisation**

La professionnalisation de son offre de formation est historiquement un des points forts de CY et doit le rester. CY doit continuer à porter cet enjeu important pour le devenir de ses étudiants et pour leur intégration professionnelle, en confortant une offre de formations professionnalisantes fortement appuyée sur l'apprentissage et nourrie par les différentes disciplines académiques portées par l'université. Dans les années à venir, CY devra en particulier veiller à la lisibilité de son offre vis-à-vis des objectifs de France 2030.

- **Interdisciplinarité et intégration des enjeux de transition écologiques et sociétales**

Nos étudiants évolueront demain dans un contexte de forts changements sociétaux et environnementaux. La responsabilité de l'université dans ce nouveau contexte est de les aider à devenir des citoyens éclairés et des professionnels compétents, dotés d'une compréhension systémique des grands enjeux socioéconomiques et environnementaux et capables de contribuer dans leur domaine de compétences aux transformations sociétales en cours. Cela passe par l'intégration d'une ouverture interdisciplinaire minimum et des enjeux de transition dans l'offre de formation de l'établissement.

- **Transformation pédagogique**

Réseaux sociaux, généralisation de l'accès à internet, numérisation des usages, réformes de l'enseignement secondaire... sont autant de faits sociaux qui impactent les compétences des lycéens à l'entrée à l'université et l'approche des apprentissages des étudiants. Face à ces changements, il importe de repenser les approches pédagogiques universitaires pour diversifier les méthodes d'apprentissage, favoriser l'acquisition active des connaissances et des compétences portées par nos formations et développer l'engagement étudiant. Cette transformation pédagogique représente également un enjeu vis-à-vis de la diversité des publics accueillis à l'université (formation initiale / formation continue) et de l'accessibilité des formations (enseignement hybride ou à distance).

## **Structuration de l'offre de formation**

- **CY Sup : le collège universitaire et l'offre au grade de Licence**

- **Professionnalisation de l'offre de formation** : en complément à l'offre spécifique de BUT portée par l'IUT, mise en visibilité dans l'offre de formation de parcours en 3 ans menant à la licence professionnelle, accessible dans ParcoursSup et intégrant largement l'apprentissage, en parallèle aux parcours de licences générales.
- **Confortement des parcours académiques avancés** permettant aux étudiants motivés de renforcer leur contenu de formation, en particulier via la mise en place de doubles diplômes avec des établissements partenaires, à l'international ou au niveau national.

- **Prise en compte des questions de transition écologique** : mise en place du socle minimum de formation à la transition conformément aux prescriptions ministérielles (socle académique, projet dédié et engagement étudiant).
- **Mise en visibilité de l'offre des composantes de CY et des partenaires de CY Alliance** pour favoriser l'orientation des lycéens, et création de passerelles entre formations académiques et formations professionnalisantes pour sécuriser les parcours et favoriser la réussite de tous les étudiants.
- **Graduates : l'offre au grade de Master**
  - **Doubles diplômes** : développement de l'offre avec différentes structures possibles :
    - Masters internationaux avec un partenaire Eutopia, un établissement ou composantes et la recherche.
    - Masters en équivalence avec une école d'ingénieurs.
    - Master doubles compétences à partir de l'offre des composantes de CY et des partenaires de CY alliance.
  - **Partenariats et alternance** : développement de formations en apprentissage (2 ans ou 1 an avec M1 mutualisé).
  - **Master 2 Recherche** : développement des capacités des étudiants pour une candidature en doctorat en favorisant les liens avec la recherche.

#### **Article 2 :**

La présente délibération sera transmise au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

#### **Article dernier :**

La directrice générale des services et l'agent comptable de l'université sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le président de CY Cergy Paris Université,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gatineau', with a stylized flourish at the end.

Laurent GATINEAU

Transmise au rectorat le : 22 juin 2023

Publiée le : 22 juin 2023

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.